



*Les Brèves du*

**SY.N.P.A.-F.O.**

SYNDICAT NATIONAL DES PRODUCTEURS D'ASSURANCES ET DE CAPITALISATION C.G.T. - FORCE OUVRIÈRE

### **Aucun licenciement !**

**Aucune rémunération 2008 inférieure à celle de 2007 !**

**Versement d'UNE PRIME de 1000 € ET EN FINIR AVEC PHENIX!!!**

Il y a des moments où l'on se demande ce que cherche véritablement la direction.

Alors que les marchés s'effondrent, créant une crise de confiance sans précédent,

Alors que l'inquiétude de nos clients grandit à l'égard des produits en Unités de Compte,

Alors que les ménages sont frappés de plein fouet par la récession,

Alors que le rapport Technologia fait état d'une situation plus qu'alarmante concernant les commerciaux,

Alors que les commerciaux ont besoin d'être soutenus,

#### **La direction s'entête à :**

- Poursuivre avec acharnement la chasse aux non-optants,
- Imposer le PRC comme « outils d'aide » à la production,
- Exiger la réalisation de contrats en UC,
- Refacturer les kilomètres des commerciaux disposant de véhicules de fonction !
- Ignorer les drames qui sont entrain de se nouer

#### **Mais que cherche-t-elle au fond ?**

A créer les conditions de la disparition du réseau salarié, étape par étape, avec comme facteur déstructurant des décisions aussi aberrantes que démobilisatrices.

Est-il encore nécessaire de démontrer à la

direction que PHENIX est un échec sans précédent?

Entend-t-elle les remarques et autres griefs que les salariés lui font lorsqu'ils sont obligés, souvent à contre cœur, mais aussi parfois vécu comme une libération, de quitter l'entreprise !

Non, très certainement, elle a mieux à faire et il y a des vérités qui sont difficiles à entendre.

Pour ces raisons, Force Ouvrière a souhaité rencontrer O.POTELLET -le directeur du RCS pour lui exposer la gravité de la situation en démontrant les difficultés que rencontrent au quotidien les conseillers. Nous lui avons donc rapporté à nouveau et avec précision les demandes justes et nécessaires que vous nous avez formulées lors des réunions de province et notamment en matière de salaire, de conditions de travail, et de temps de travail !

Nous lui avons donc demandé comme mesures d'urgence :

- > d'arrêter les licenciements,
- > De garantir à tous que la rémunération 2008 ne soit pas inférieure à celle de 2007,
- > De retirer, à la demande des commerciaux, les critères UC dans les stims,
- > De verser une prime exceptionnelle à tous les commerciaux qui passent un temps important à rassurer les clients et par conséquent à protéger le fond de commerce de l'employeur. Au regard du travail effectué, celle-ci ne peut être inférieure à 1000 €

Pour Force Ouvrière, le doute n'est pas permis, c'est la structure de rémunération PHENIX qui est essentiellement responsable de la décomposition du réseau. Il faut donc en finir avec Phénix.

A vouloir toujours anémier le réseau salarié, on le met en danger de mort. En poursuivant de la sorte, on l'achève !

Les départs de commerciaux connaissent actuellement un pic important Les recrutements massifs réalisés pour sauvegarder les apparences n'y font rien. Inexorablement le réseau s'enfoncé, le rapport technologia nous le confirme, hélas!

Et que fait la direction ? Rien !

Face à l'absence de réponse, nous avons relevé par écrit les demandes que nous avons formulées lors de cet entretien ; demandes recensées lors des réunions départementales organisées par Force Ouvrière (courrier page.2)

S'agit t'il d'un choix politique, d'une orientation sociale ? Les deux probablement !

**Mais que pensent les autres centrales syndicales ?** (Nous vous communiquons Page 3, la déclaration des élus Force Ouvrière faite dans les instances où, contre toute attente, aucune Organisation Syndicale n'a souhaité s'associer.)

Pour le savoir, nous avons, lors de diverses réunions d'instances, sollicité les autres organisations syndicales pour voir si nous faisons, d'une part comme préalable, un diagnostic commun de la situation et pour élaborer d'autre part, ensemble des revendications simples afin de créer les conditions permettant de faire accepter à la direction des mesures

efficaces et concrètes applicables immédiatement !

Et aussi incroyable que cela puisse paraître, (excepté la région Sud Est et encore sous une forme particulière) nos camarades qui semblent ne pas saisir ni la portée ni la gravité de la situation, n'ont pas jugé utile de reprendre nos propositions ! Autant dire que la direction n'en demandait pas moins !

Il est pour le moins étrange, lorsqu'on est censé défendre les intérêts des salariés, de refuser de s'associer à une démarche concrète protégeant les salariés ! Il est vrai qu'il est plus simple de simuler et brouiller les cartes en s'écartant de la trajectoire des revendications.

Dire, sans tenter d'agir, c'est donner à la direction le quitus qui lui permet de poursuivre l'émasculatation du réseau.

En refoulant systématiquement les propositions de Force Ouvrière, nos camarades garrottent les revendications en faveur des salariés.

**S'ils ne veulent pas faire du syndicalisme, c'est-à-dire défendre les intérêts des salariés, qu'ils fassent autre chose !!**

Bien entendu, Force Ouvrière déplore

cette absence d'engagement concret en faveur des salariés.

Sans doute, s'imaginent-ils nous décourager ? Ils se trompent !

Peut-être, croient-ils les commerciaux incapables de se mobiliser comme certains nous l'ont affirmé ? Là encore, ils se fourvoient !

Est-ce pour autant que les dèss sont jetés ? Nous ne le croyons pas !

Si rien n'est simple, tout reste possible ! L'histoire, à de multiples reprises, nous l'a démontré. Il y a des signes qui ne trompent pas.

Comme viennent de le faire de nombreux commerciaux, rejoignez Force Ouvrière. Construisons pour demain afin de ne plus avoir à subir l'inconséquence syndicale !

**Force Ouvrière avance dans l'indépendance et dans la liberté d'action.**

**Nous ne lâcherons pas !**

Pour Force Ouvrière, seule une structure de rémunération composée de :

- **1 800 € de fixe non amortissable pour les CC,**

- **2 000 € de fixe non amortissable pour les RC ADV, ATP,**
- **2 200 € de fixe non amortissable pour les inspecteurs conseils,**
- **l'effacement des kilomètres refacturés dans le cadre de l'activité professionnelle,**
- **Le remboursement des frais sur la base des frais réels,**
- **La rétrocession des allocations d'ancienneté injustement supprimées,**
- **Le commissionnement dès le premier € de production,**
- **Le retour aux primes de technicité,**
- **Le rattachement des salariés de la PFAC aux conventions administratives de 1992.**

peut permettre aux commerciaux de vivre dignement de leur travail tout en assurant la stabilité des effectifs.

**F.O. SYNPA-F.O. section AXA**

Nanterre le 27 Novembre 2008

Monsieur Olivier POTTET  
Directeur Commercial du RCS  
313, les terrasses de l'arche  
Les Terrasses 2  
92727 Nanterre cedex

Monsieur le directeur,

Depuis des mois, notre organisation syndicale vous alerte sur la dégradation significative et permanente, des conditions de travail des commerciaux.

Le rapport TECHNOLOGIA, commandé par le CHSCT Nord Est des commerciaux, confirme, avec pertinence et précision, combien la situation est devenue extrêmement préoccupante, voire insécure pour le personnel commercial.

Les témoignages nombreux et circonstanciés, relevés dans ce rapport, démontrent, sans aucune ambiguïté, la gravité de la situation. Il est même permis de penser que pour certaines catégories de producteurs il devient périlleux pour leur santé d'exercer le métier de commercial au sein d'AXA !

Si la région Nord Est a concentré l'essentiel des drames, qui ont justifié cette enquête sur les risques psychosociaux, elle n'en a pas l'exclusivité. Toutes les régions sont concernées.

Cette situation, que l'on pourrait qualifier d'inéluctable au regard des choix que la direction a délibérément opérés pour le RCS, s'est traduite, sans surprise **depuis son instauration**, par une baisse des rémunérations et d'un allongement conséquent et concomitant du temps de travail.

Nous pensions néanmoins que le rapport TECHNOLOGIA vous amènerait à prendre conscience de la gravité de la situation !

Il n'en est rien !

Pire, des exigences "managériales" qui frôlent dans certains cas le harcèlement en cette période de crise, aggravent encore un peu plus les tensions au travail et l'imminence de nouveaux gestes désespérés.

Monsieur le directeur, nous ne comprenons pas l'attentisme et le mutisme de la direction en pareilles circonstances.

Nous sommes même amenés à nous interroger sur les motivations réelles de la direction concernant la pérennité du RCS.

Vous semblez oublier que derrière des matricules se trouvent des femmes et des hommes en état de souffrance au travail ; des femmes et des hommes aujourd'hui en danger !

**Et pour toutes réponses on exige d'eux :**

- > toujours plus de RDV,
- > de participer à des ateliers téléphoniques en infantilisant des conseillers qui ont plus de 20 ans de métier
- > l'option à PHENIX sous une forme particulière de volontariat avec entretien **Obligatoire**
- > le "remplissage" du PRC comme préalable, pour obtenir le remboursement des frais professionnels,
- > Le "Fourgoussage" pourtant non souhaité par des clients de contrats en cours et en € vers des contrats en unités de compte,

Et pour couronner le tout, on les menace de transférer certains de leurs clients s'ils ne se plient pas aux pratiques "Axiennes" !

Rarement des méthodes, dont le caractère coercitif n'est plus à démontrer, n'ont atteint un tel niveau. Ce n'est pas acceptable !

Nous ne comprenons pas, Mr le directeur, que l'on puisse poursuivre sur cette voie alors que des mesures d'urgences s'imposent !

La direction est elle à ce point aveugle pour ne pas voir que des centaines de commerciaux sont au bord du précipice !

Monsieur le directeur, Force Ouvrière exige, afin d'éviter de nouveaux drames, l'arrêt immédiat de l'ensemble de ces pratiques pesantes et inqualifiables !

Force Ouvrière, vous demande, comme mesures d'urgence, d'attribuer à tous les commerciaux une prime de 1 000 € pour le travail qu'ils accomplissent en défense des portefeuilles depuis que la crise bat son plein !

Force Ouvrière vous demande également de garantir à tous que leur rémunération 2008 soit au moins égale à celle de 2007 majorée de l'inflation.

Et enfin Force Ouvrière réitère sa demande d'ouverture de Négociation sur les structures de rémunération.

Ne pas répondre favorablement à ces demandes signifierait que vous n'entendez pas apporter le moindre soutien aux commerciaux qui pourtant participent activement à la richesse de l'entreprise.

Vous avez là, Monsieur le directeur, l'opportunité comme vous nous l'assérez depuis des mois, de passer du territoire de la promesse à celui de la preuve !

Nous n'imaginons pas un seul instant que la direction puisse rester sourde devant une situation aussi préoccupante !

C'est donc avec espoir et avec détermination que nous entendons voir aboutir ces mesures dont l'urgence n'aura échappé à personne !

Dans l'attente d'une issue que nous espérons heureuse, nous vous prions, Mr le Directeur, d'agréer nos salutations les meilleures

Pour Force Ouvrière

Philippe GENSSE

## DÉCLARATION DES ÉLUS FORCE-OUVRIÈRE

### DANS LES IRP AXA.

Depuis des années, les élus FO n'ont eu de cesse de dénoncer la détérioration constante des conditions de travail et de rémunération des salariés commerciaux.

A ce jour et malgré une aggravation sans précédent de la situation, la direction n'a toujours pas jugé utile de prendre en compte, ni le constat pourtant accablant, ni les revendications formulées à maintes reprises par notre organisation.

Force Ouvrière, dans un souci d'efficacité syndicale, a également sollicité l'ensemble des Organisations Syndicales pour tenter d'apporter des réponses efficaces aux problèmes, pourtant considérables, des commerciaux, en vain !!

La situation aujourd'hui, encore aggravée par la crise financière, accentue le désarroi de beaucoup de commerciaux à un point tel qu'ils sont de plus en plus nombreux à être placés dans une situation extrêmement préoccupante, voire dangereuse.

Fidèle à sa conception du syndicalisme, FORCE-OUVRIERE alerte, à nouveau par cette déclaration, la direction d'AXA, au même titre que les autres Organisations Syndicales, sur les risques de survenance de nouveaux actes « désespérés » qui pourraient se produire, dans ce contexte, si une prise de conscience et des mesures efficaces et immédiates, ne sont pas prises au plus-tôt.

En conséquence, les élus FORCE-OUVRIERE attirent l'attention de tous sur la responsabilité qui serait la nôtre si, en toute connaissance de cause, rien n'était entrepris pour prévenir un risque dont on ne peut ignorer l'imminence.

## **10 Novembre : Pour la direction, pas d'armistice ! ARBEIT, fainéant de commercial !!**

Rien ne les arrête dans leur quête du contrôle de l'activité des commerciaux !

Ils n'ont plus aucune limite !! Il faut bosser, bosser et encore bosser pour faire du chiffre, parce qu'il faut du chiffre. Qu'importe si les commerciaux sont au bout du rouleau, qu'importe s'ils craquent. IL faut du chiffre !!

Le rapport TECHNOLOGIA, dont étrangement aucune Organisation Syndicale ne parle exceptée Force Ouvrière pointe pourtant du doigt les questions du temps de travail et des problèmes lourds de management.

Apparemment pas concernés par ces problèmes, des inspecteurs continuent à presser les commerciaux avec méthode et rigueur.

### Illustration :

Le lundi 10 novembre se situant la veille du mardi 11 novembre, la direction (des inspecteurs), redoutant très certainement que les commerciaux fassent le pont sans le déclarer (qu'importe si, dans le mois, ils ont réalisé plus de 200 heures), n'a pas hésité à adresser aux collaborateurs un message (avec relance s'il vous plaît) précisant :

*« Je vous serai reconnaissant de m'informer de votre choix par retour de messagerie concernant le pont du 11 novembre prochain*

⇒ *Soit vous posez une journée de congés ou de JRI pour le lundi 10 Novembre 2008*

⇒ *Soit vous me communiquez votre prévisionnel de la journée du 10 novembre 2008, avec les noms des clients et leur n° de téléphone, que vous avez prévu de rencontrer. »*

Au-delà de l'optimisation du temps de travail qu'impose la hiérarchie de haute volée aux commerciaux, il y a probablement un détail qui n'a pas échappé à la direction.

En effet, l'accord cadre du 19 mai 2008 sur la monétisation des RTT stockées sur les Compte Epargne Temps a eu pour conséquence que plus de 60 % des commerciaux disposant de RTT en demandent le rachat, soit un taux plus de deux fois supérieur à celui constaté parmi la population administrative !

**Il va de soi que ce constat démontre, une fois de plus, l'insuffisance des salaires des commerciaux.**

En mettant la pression sur les commerciaux pour qu'ils posent au final une journée de RTT, la direction entend réduire, pour l'année 2008, le nombre de jours stockés dans les CET des commerciaux.

En faisant un calcul grossier qui reprend à la fois le taux de rachat constaté pour le personnel commercial, le salaire journalier de référence d'un EB, cela permet à l'employeur de ne pas avoir à sortir, sur la totalité de la population commerciale, plus de.....150 000 € !

Il n'y a pas de petites économies et il faut bien payer les bonus des membres du conseil d'administration et autres proconsuls d'AXA. Alors, ARBEIT petit commercial, ARBEIT!!

Honte de rien !Aucune reconnaissance ! Ils persistent!

Et c'est tout naturellement que, chaque jour qui passe, ils « réinventent notre métier » celui de producteur .....de fonds !

Le geste d'urgence

SE  
SYNDIQUER

**FO**  
la force de vos droits

Région Ouest :

ANKERMANN Gérard (14)	Tel : 06 79 70 58 93
BRAND Fabrice (35)	Tel : 02 99 09 33 42
BELLIOT Patrice (44)	Tel : 06 08 61 05 90
CHAUVIN Christine (44)	Tel : 06 10 96 50 95
DI MAURO Marc (41)	Tel : 06 86 07 85 31
DITTIÈRE Patrice (49)	Tel : 02 41 54 22 55
LE TIEC Philippe (35)	Tel : 02 99 59 36 08
MARANGONI Delki (50)	Tel : 02 33 05 82 61
MIROUX Yvan (44)	Tel : 06 72 74 33 06
MOY Marylène (29)	Tel : 02 98 73 34 89
PESCHE Alain (53)	Tel : 06 07 29 33 73

Région Nord Est :

BELGERI Régis (88)	Tel : 03 29 09 43 09
GENSSE Philippe (80)	Tel : 06 63 42 79 73
FESSARD Didier (08)	Tel : 03 24 37 78 33
FLAMENT Philippe (59)	Tel : 06 12 38 72 98
GONTIER Daniel (80)	Tel : 03 22 20 36 22
JACQUES James (55)	Tel : 03 29 88 30 85
JAMBON Pierre (21)	Tel : 06 07 53 70 47
HERRMANN Roland (67)	Tel : 03 88 33 22 03
MARTIN Evelyne (62)	Tel : 06 17 67 67 15
MORITZ Thierry (21)	Tel : 06 03 88 01 45
MÜLLER Franck (55)	Tel : 03 29 86 11 61
PETIT Christian (62)	Tel : 06 08 48 16 21
VIGNAUD Daniel (21)	Tel : 06 11 57 33 82
WAUTHY Didier (80)	Tel : 06 07 26 72 95

Vos délégués  
**SY.NPA FO**  
**AXA**

Ile de France

ALTINDAG Hasan (95)  
Tel : 06 08 53 27 89

CHAPUT Catherine (93)  
Tel : 01 43 84 36 20

MORNET Henri (93)  
Tel : 06 19 96 45 95

SCHWARTZ Laurent(77)  
Tel : 06 88 31 71 60

Région Sud-ouest

BERGERAT Laurent (87)	Tel : 06 17 28 84 31
CHAUX Pierre (87)	Tel : 06 20 95 79 06
DUCOS Muriel (65)	Tel : 06 23 59 77 72
GAZEAU Anne-Lise (16)	Tel : 06 82 91 20 28
HABAROU Marielle (65)	Tel : 06 10 32 32 45
LIZZOLA Alain (32)	Tel : 06 21 19 95 82
ROQUEBERT Colette (31)	Tel : 06 73 70 99 04
PERDUCAT Pascal (33)	Tel : 06 07 59 70 04
STAAL Hervé-Noël (33)	Tel : 06 87 29 21 85

Région Sud-est

BONTHOUX Pierre (13)	Tel : 06 12 34 25 31
ETIENNE Guy (69)	Tel : 06 75 06 52 10
FERRARI Eric (06)	Tel : 06 11 74 97 76
GIOVANNELLI Michel (13)	Tel : 06 11 25 17 88
LUCCHINI Marc (20)	Tel : 06 11 89 25 17
MARTIN Patrick (69)	Tel : 04 78 97 21 26
THOMAS Marie- Hélène (84)	Tel : 06 18 03 82 71
VADROT-GALDIES E. (71)	Tel : 06 68 47 40 63

**NOUS APPELONS L'ENSEMBLE DES SALARIÉS À REJOINDRE FORCE OUVRIÈRE**

**BULLETIN D'ADHÉSION OU DE RENOUELEMENT**

Adhésion

Renouvellement

**COTISATIONS MINIMALES 2009**

E.I. : 153 €    E.B. : 127 €    Retraités : 89 €

NOM ..... Prénom.....

Adresse.....

Compagnie : ..... Réseau : ..... Statut : .....

☎ ..... Email (personnel).....

Fait à ..... le .....

Reçu Fiscal    OUI     NON

(signature)

Adresser votre bulletin accompagné de 4 étiquettes et d'un chèque libellé à l'ordre du SY.N.P.A. - F.O. à  
**Patrice DITTIÈRE ☒ 11 rue Adèle Considère - 49320 BRISSAC QUINCÉ**